

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 1^{er} mai 2008

SOMMAIRE

GOUVERNEMENT

Cabinet du Premier Ministre

07 janvier 2008 - Décret n° 08/07 du 07 avril 2008 modifiant le Décret n° 08/01 portant mise en place des membres du Cabinet du Premier Ministre, col. 4.

Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

18 juin 2003 - Arrêté ministériel n° 437/CAB/MIN/J & GS/2003 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « Organisation Congolaise de Lutte contre la Pauvreté » en sigle « O.C.L.P. », col. 5.

Ministère de la Justice.

09 octobre 2007 - Arrêté ministériel n° 0273/CAB/MIN/J/2007 accordant la personnalité juridique à Organisation non Gouvernementale non Confessionnelle dénommée « Domaine Islamique pour le Développement Social » en sigle « DIDES ONGD », col. 6.

COURS ET TRIBUNAUX

ACTES DE PROCEDURE

Ville de Kinshasa

R.P. 18715/VII - Extrait du jugement
- Monsieur André Nicoleau et Crt, col. 7.

R.C. 5253/II - Signification
- Journal officiel et Crt, col. 8.

RP 19.276/II - Signification du jugement par défaut par extrait à domicile inconnu
- Monsieur Lengo Lengo Nzokase, col. 10.

RC. 98.355 - Assignation en déguerpissement et en dommages - intérêts
- Monsieur Libota Lepinda Paul-Xavier et Crts, col. 11.

R.P. 17.932 - Citation directe
- Monsieur Lonkita Louis et Crts, col. 13.

R.C. 7654/IV - Assignation en indignité à domicile inconnu.
- Madame Chantal Inkimo Bonongo et Crts, col. 14.

RC. 11.933 - Signification du jugement avant dire droit.
- Journal officiel, col. 16.

R.C. 99.782 - Assignation en tierce opposition à domicile inconnu.
- Madame Kandolo Okuna, col. 17.

RC. 17.814 - Signification du jugement à domicile inconnu
- Monsieur Frédéric Ngantsu Emba et Crts, col. 19.

RC 18.323 - Jugement
- Madame Nsasa Mavinga Marie, col. 25.

RC 6186 - Acte de signification du jugement
- Monsieur Kapend Kupa, col. 27.

RC 6337/II - Jugement
- Madame Dernielle François, col. 30.

R.C 9841/II - Signification du jugement par extrait
- Journal officiel, col. 33.

RH 48228 - Signification de jugement par extrait
- La société SEDEC, col. 34.

RC. 99467 - Assignation
- Madame Cathy Epoluke Lokutu et Crts, col. 35.

RC : 4036 - Acte de signification du jugement à domicile inconnu par extrait.

- Monsieur Herman Mabwire, col. 36.

R.H. 48426 - Signification commandement
- Monsieur Vengo Mbala, col. 38.

R.C.A. 23.949/24.080/24.079 - Arrêt
- SII sprl, col. 38.

R.H. 26.238/47.122/48.246 - Signification d'itératif commandement avec instruction de payer, ou à défaut, de saisir.
- SHEL RDC, col. 47.

RC 23.566/TGI/KIN/KALAMU - Notification de date d'audience
- Mesdames Rubuye Nyota et Balekesa, col. 48.

Ordonnance de publication n° 013/2008
- Monsieur Antonio Manuel Cruz Martins et Crts, col. 49.

R.C. 97373/100184 - Assignation à domicile inconnu
- Monsieur Didier Bompoko, col. 50.

R.P. 6374/I - Citation directe à domicile inconnu
- Madame Dongo Monyongo, col. 51.

RC. 11.995 - Acte de signification d'un jugement
- L'Officier de l'Etat civil de la Commune de Nd'jili/Kinshasa, col. 52.

RC. 94.624 - Signification d'un jugement par défaut par extrait à domicile inconnu
- Monsieur Mohsin Bawa, col. 55.

RC. 92782 - Signification du jugement avant dire droit
- Monsieur Mushemvula Ongbe, col. 56.

- Mademoiselle Soke Fula Nathalie, col. 59.

RC. 99 468 - Assignation

- Monsieur Nkumu Nioniele et Crts, col. 61.

R.C. 100.102 - Assignation à domicile inconnu

- Monsieur Joseph Savaris, col. 63.

Ville de Lubumbashi

RC 17.365 - RH 2190/007 - Assignation en intervention volontaire

- Monsieur Nerifoma Kabongo et Crts, col. 65.

R.C. 17.390/RH 2189/007 - Assignation en intervention volontaire

- Monsieur Christian Carageorgio et Crts, col. 66.

RC 17415/RH 2188/007 - Assignation civile en annulation du certificat d'enregistrement

- Monsieur Malek Wembi et Crts, col. 67.

RH. 403/07 - Signification commandement

- Monsieur Bashale K., col. 68.

Ville de Mbanza-Ngungu

R.P. 976/RMP. 8319/NOD - Assignation à domicile inconnu - Extrait

- Monsieur Diora L'Hau et Crts, col. 71.

R.P. 064/RMP. 00367/NGB - Citation à prévenu

- Monsieur Kinankaziko Malembolo Franck, col. 73.

R.P. 367/RMP. 3530/OLP - Citation à prévenu

- Monsieur Nkanza Ntufuidi, col. 74.

Ville de Goma

RP. 18.716 - Citation à prévenu à domicile inconnu (extrait)

- Monsieur Mushabiamana Iyamuremye et Crts, col. 74.

Ville de Bukavu

RP 11.472/CD - Citation directe

- Monsieur Ramazani Bin Kithima, col. 75.

ANNONCES ET AVIS

Banque Centrale du Congo

- Agrément de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit Caisse pour la Promotion Sociale col. 76.

Banque Commerciale du Congo

- Convocation, col. 77.

Société Financière de Développement

- Convocation, col. 78.

Avis de recherche

- Madame Anne Jeanne Sakina, col. 78.

Décret n° 08/07 du 07 avril 2008 modifiant le Décret n° 08/01 du 07 janvier 2008 portant mise en place des membres du Cabinet du Premier Ministre

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 90 et 92 ;

Vu telle que modifiée et complétée à ce jour, la Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat, spécialement son article 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 06/001 du 30 décembre 2006 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu telle que modifiée et complétée à ce jour, l'Ordonnance n° 07/017 du 03 mai 2007 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement, spécialement son article 10 ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour, l'Ordonnance n° 07/018 du 16 mai 2007 fixant les attributions des ministères, spécialement son article 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 07/071 du 25 novembre 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/004 du 12 janvier 2008 portant nomination des mandataires publics au sein des Entreprises publiques ;

Vu le Décret n° 07/02 du 26 mai 2007 portant organisation et fonctionnement du Cabinet du Premier Ministre, spécialement son article 1^{er} ;

Revu le Décret n° 08/01 du 07 janvier 2008 modifiant et complétant le Décret n° 07/07 du 14 juin 2007 portant mise en place du Cabinet du Premier Ministre ;

Vu la nécessité ;

D E C R E T E

Article 1^{er} :

Sont nommées, au Cabinet du Premier Ministre dans les fonctions reprises en regard de leurs noms, les personnes suivantes :

1. Paulin Kambinga, Directeur de Cabinet adjoint chargé des questions économiques, financières, sociales et culturelles ;
2. Jean - Claude Nachega, Conseiller principal au Collège économique et financier ;
3. Urbain Kuhunisa, conseiller chargé des questions politiques

Article 2 :

Sont nommées en qualité de chargé de missions, les personnes suivantes :

1. Lemos Maremo Mahamba, pour la région Nord - Est ;
2. Marie Swedi, pour la Région Sud - Est ;
3. Boniface Kabisa, pour la Région Sud - Ouest
4. Alexis Mikwinzi, pour la Région Nord - Ouest ;
5. Fidèle Kisata, pour les questions politiques, administratives et documentation ;
6. Théodore Mbwalungu, pour les forces vives.

Article 3 :

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures, contraires au présent Décret.